

Perspectives africaines et bouleversements internationaux

L'indépendance signifia pour l'Afrique l'accès légal et légitime à la vie internationale avec ses modèles, ses réseaux, ses échanges, ses alliances et ses antagonismes. En réalité, le changement fut souvent plus formel que radical. Même là où l'espace impérial était fermé à toute intervention étrangère (Empire français), les problèmes africains avaient bel et bien toujours eu une dimension politique, militaire, économique et sociale internationale, que ce soit à travers des influences idéologiques, des débats aux Nations unies ou des déplacements des leaders, nationalistes ou non. Mais l'indépendance mettait fin à toute entrave, à toute argutie, à toute tergiversation : les États africains sont souverains et donc participent de plein droit, sur un pied d'égalité, aux échanges internationaux de tous ordres. Il n'y avait plus de « préférence impériale », de « domaine réservé », sinon de « pré-carré » que par la volonté souveraine des peuples africains, ou du moins de leurs gouvernements légitimes. Ayant vaincu l'aliénation, le colonialisme, comme l'avaient fait auparavant d'autres peuples d'Amérique latine et d'Asie, l'Afrique allait pouvoir apporter sa contribution à la construction d'un ordre international débarrassé de la domination, de l'impérialisme, de la violence.

Une trentaine d'années après, la Namibie est certes décolonisée mais tous les acteurs sont moroses. Ceux qui, de Washington à Moscou, voulaient conserver ou se tailler des zones d'influence constatent qu'ils maîtrisent mal les dynamiques locales ou régionales. Ceux qui voulaient jouer un rôle personnel historique ont disparu, souvent dans l'indifférence (Kwame Nkrumah, Diori Hamani, Haïlé Sélassié...). Ceux qui apportaient des recettes de réussite politique et économique clé-en-main (capitalisme libéral, socialisme scientifique) constatent partout la rétraction des performances africaines

(entre 1937 et 1987, la part de l'Afrique au sud du Sahara dans le commerce mondial a régressé de 4 à 2 %), l'absence de développement « durable » au point que l'image de la famine et de la malnutrition finit par occulter toute réalité autre.

Après une certaine effervescence dans la décennie soixante-dix (renégociation d'accords de coopération franco-africains, Charte des droits et devoirs économiques des États, guerre de l'Ogaden, élimination des dictatures Amin, Bokassa, Macias...), l'ordre politique international de 1985 ressemblait beaucoup à celui de 1961 ; par contre, des ébranlements économiques sérieux commençaient à se manifester et à préfigurer l'impératif d'une remise en ordre (problème de la dette, traité d'abord avec l'Amérique latine). Et si l'ordre international de 1990 paraît radicalement nouveau, ce n'est pas à cause du (ou grâce au) Tiers monde. Bien plus, le démantèlement du « bloc de l'Est » alimente l'afropessimisme. N'ayant pas réussi à s'imposer de manière décisive comme un acteur efficient du système mondial, l'Afrique, minée par ses crises politiques et les faiblesses de ses résultats économiques, courrait le risque de se voir plus délaissée encore par ses derniers partenaires qui essaieraient de retrouver espoirs et bonnes affaires dans la nouvelle coopération intereuropéenne Nord-Nord.

L'image est simple et arrange pas mal d'opérateurs surpris par le scénario inattendu de l'évolution des relations cardinales (1). La disparition du bloc oriental modifie la structure du marché idéologique mondial, avec la mise au rebut de l'un des produits de base (le marxisme-léninisme d'État) et la modification essentielle de la nature des rapports Est-Ouest, le cycle tension/détente semblant se trouver arrêté dans une phase de coopération accentuée. Comme toujours dans l'histoire des relations internationales, les « petits » redoutent les conséquences d'une trop grande complicité entre « grands ».

« L'autocentrage du Nord » (2) (où l'Extrême-Orient asiatique est en voie d'entrer comme coéquipier) et la généralisation d'une approche résolument utilitariste et marchande des échanges internationaux par les grandes puissances n'induisent pas toutefois la mise hors-jeu de l'Afrique. La réorientation, même radicale, des axes dominants d'un système d'échanges ne se manifeste qu'exceptionnellement sous forme d'un jeu à somme nulle. Et ce d'autant plus qu'un certain nombre d'opérateurs publics et privés de poids ne peuvent se désintéresser soudain d'un continent dans lequel ils ont

(1) La problématique des relations cardinales a été développée dans un numéro spécial de la *Revue française de science politique* préparé par Z. Laïdi (36, 6, décembre 1986). Ceux que l'image arrange sont tous les vétérans

du cartiérisme et les zélotes du néo-anti-tiersmondisme.

(2) L'expression est de Z. Laïdi (texte inédit, 1990).

tant investi, que ce soit en termes politiques, financiers ou symboliques.

Les perspectives africaines se trouvent donc moins dans le scénario de l'imminente solitude du coureur de fond que dans celui d'une normalisation, dans la mesure où la charge affective, émotionnelle et idéologique qui valorisait les échanges internationaux de l'Afrique s'estomperait au profit d'une approche plus instrumentale.

L'Afrique, vers la solitude du coureur de fond ?

Sur le marché médiatique du Nord pas plus qu'au *Stock Exchange* de Londres, l'Afrique ne fait plus recette. Dernier bastion de mobilisation, l'apartheid lui-même est en voie de démantèlement. L'importance stratégique que pouvait présenter l'Afrique est moins que jamais évidente. Depuis longtemps en crise, le clientélisme international qui structurait les échanges internationaux de l'Afrique paraît moribond : les clients ne trouvent plus de patrons vraiment en quête d'hégémonie. Ne resterait-il donc aux gouvernements africains qu'à jouer, après d'autres et hélas sans se forcer, le rôle du pauvre de service grâce auquel on peut se donner bonne conscience à peu de frais, tandis que sur le terrain, les sociétés africaines continueraient à chercher dans les réseaux privés transnationaux des réponses à leurs besoins fondamentaux ?

La marginalisation stratégique

Tout peut être ou devenir « stratégique » en fonction de la conjoncture. Il n'en reste pas moins que de par sa masse continentale, sa position au contact des océans Atlantique et Indien et aux confins du monde arabo-musulman, ses ressources minières, l'Afrique a mobilisé les énergies hégémoniques du Nord, notamment depuis le dernier siècle. Avec l'indépendance s'est ajouté le poids diplomatico-arithmétique de quelque quarante États, soit environ 1/4 des effectifs des organisations mondiales (3).

De fait, ceux-ci, avec leurs alliés du Tiers monde, ont pu prendre le contrôle politique du système des Nations unies et imposer leurs projets de résolution en matière de décolonisation et de développement. Victoires amères toutefois, car la majorité n'a guère les moyens de sa politique, ce qui a contribué à la crise et au discrédit

(3) En 1990, il y a 46 États africains au sud du Sahara, y compris les États de l'océan Indien, et non comprise la République sud-africaine.

dit de l'ONU et des organisations « démocratiques », tandis que les organisations financières (groupe de la Banque mondiale), aux structures oligarchiques, sont devenues les autorités de tutelle des politiques économiques et sociales de la plupart des États africains (4).

Du point de vue politique, l'Afrique n'a conservé une importance relative que pour des puissances de second rang (essentiellement la France). C'est au gré des tensions américano-soviétiques que certaines régions ont pu mobiliser et/ou subir l'intérêt des super-grands qui ont trouvé dans la Corne de l'Afrique ou en Angola, entre 1975 et 1988, l'occasion de se mesurer et de matérialiser leurs prétentions mondialistes. Les analyses en la matière ayant changé tant à la Maison Blanche qu'au Kremlin, Ethiopiens, Somalis et Angolais n'ont plus qu'à se débrouiller eux-mêmes. A l'extrême rigueur, les États côtiers peuvent encore avancer quelque charme, par les « facilités » portuaires qu'ils peuvent monnayer auprès de puissances maritimes. Mais à l'heure des ICBM (Missiles balistiques intercontinentaux) et des Transall, les bases militaires classiques ne sont plus qu'un symbole encombrant d'alliances dont le maintien répond davantage à des exigences de politique interne qu'à des stratégies planétaires (France-Gabon, 1990).

De façon plus manifeste encore, l'intérêt des réserves de matières premières africaines s'est fortement relativisé (sauf pour ce qui concerne le sous-sol sud-africain), après tant d'années marquées par des interventions militaires (Mauritanie, Shaba...). Deux séries de facteurs expliquent ce déclin. L'évolution propre des économies industrialisées, dont le rythme de croissance s'est ralenti à la suite du choc pétrolier, a abouti à rentabiliser les efforts de diversification des approvisionnements et la recherche de produits de substitution. Des situations de surproduction ont engendré une baisse des cours et le renforcement du pouvoir de marchandage des acheteurs, rendant inopérants les accords sur les matières premières (cacao, cuivre). En outre, interviennent des facteurs propres à l'Afrique qui n'a pas su ou pu jouer le jeu du marché mondial (compétitivité, capacité de négociation). Face aux pays asiatiques, ses faibles capacités concurrentielles, son faible poids dans les structures du négoce international ont contribué à affaiblir le caractère stratégique du sol et du sous-sol africains du fait d'une gestion trop souvent conçue de manière clientéliste.

(4) Par organisations « démocratiques », nous désignons celles fondées sur le principe « un État, une voix » ; les organisations « oligarchiques » sont celles où le droit de vote est pondéré en fonction de la contribution versée. Dans les premières, les résultats des

votes majoritaires ont été stérilisés par le refus de certains pays (occidentaux en général) de contribuer financièrement aux actions décidées, que ce soit des envois de « Casques bleus » au Congo/Zaire, ou des activités sociales (programmes de l'UNESCO).

Le clientélisme décadent

Mythe fondateur, l'indépendance ne devait généralement pas conduire les États africains à rompre les réseaux relationnels qui articulaient leurs ressources, leur défense, leur formation, sinon même certains aspects de leur idéologie et de leur culture, avec l'ancienne métropole. Sous des formes différentes, l'ensemble franco-africain et le *Commonwealth* ont exprimé durablement cette continuité de systèmes verticaux de relations privilégiées dont la structure, entretenue par les échanges inégaux de ressources également nécessaires, concrétisait une relation de domination élargie et dense de type clientéliste (5).

Toutefois, un système clientéliste ne survit que si chacun y trouve son compte et, en particulier, si le patron est capable de répondre aux demandes du client. Il s'avéra à l'expérience d'abord que la France n'était pas prête à intervenir pour soutenir n'importe quel interlocuteur et ensuite que la crise économique des années soixante-dix ne lui permettait plus de répondre aux demandes croissantes de crédits et de subventions. Le relâchement de la relation clientéliste était encore plus net au sein du *Commonwealth*.

Les États africains essayèrent alors de diversifier les patronages, ce qui offrit aux États-Unis, à l'URSS et à d'autres puissances moyennes (RFA, Canada...) une porte d'entrée qu'elles franchirent avec des conceptions précises de leurs propres intérêts. Pour leur part, les Européens cherchèrent un palliatif dans la coopération multilatérale, ce qui aboutit à la conclusion des accords de Lomé. Mais la multilatérisation, tant du côté Nord que du côté Sud (ACP), dans un cadre très formalisé signifie une banalisation des relations. Le particularisme fréquemment revendiqué par les gouvernements africains (maintien d'un ministère de la Coopération, octroi des tarifs préférentiels par les dirigeants des pays de l'OPEP...) s'estompe, ce qui est grave lorsque le client attend des dividendes politiques décisifs (soutien de l'équipe au pouvoir) (6).

Hormis les accords de Lomé (et peut-être, pour d'autres raisons, la Zone franc), les échanges internationaux de l'Afrique ne se négocient plus qu'en situation humiliante (rapport ou annulation de la dette) et de subordination dans les relations bilatérales avec des partenaires eux-mêmes avertis des échecs de trente ans de coopération sans guère de développement et davantage attentifs à un partena-

(5) Nous avons transposé en relations internationales le concept de clientélisme emprunté à J.-F. Médard, in F. Constantin et C. Coulon, « La difficile décolonisation de la diplomatie africaine », in *L'évolution récente du pouvoir en Afrique noire*, Bordeaux, CEAN/IEP, 1977, 18 p.

(6) Voir J. Adda, M.-C. Smouts, *La France face au Sud. Le miroir brisé*, Paris, Karthala, 1989. Sur une discussion globale de la problématique de l'aide, voir R.C. Riddell, *Foreign Aid Reconsidered*, Baltimore/Londres, The Johns Hopkins University Press/ J. Currey, 1987.

riat plus prometteur avec l'Asie ou l'Europe orientale. Les grands enjeux politico-idéologiques planétaires qui pouvaient donner une raison d'être à une aide sans développement ayant disparu, la politique de coopération est envisagée en termes bien plus pragmatiques par les grandes puissances du Nord, des États-Unis au Japon.

Les modes populaires d'action internationale

Quand un gouvernement africain cherche les ressources nécessaires pour relancer la machine productive sans trop céder aux aspects a-sociaux des plans du FMI, il se trouve confronté à un nouveau trouble. Ses certitudes confortables quant au parti unique, aux élections sans choix, sinon au socialisme (quelles qu'en soient les variantes) sont sérieusement ébranlées : les tests implicites répétés par des millions de consommateurs africains sont nettement négatifs ; comment faire un « meilleur choix » quand en plus sur le marché du Nord certains produits disparaissent du catalogue ? En attendant que leurs gouvernants fassent enfin la preuve de leur aptitude à trouver des réponses appropriées à leurs besoins, ces « consommateurs » africains cherchent de leur côté les moyens de résoudre leurs problèmes immédiats en pratiquant leurs propres échanges internationaux, parfois à travers des canaux institutionnels (organisations non-gouvernementales), souvent à travers des réseaux privés multifonctionnels (parenté, secte, commerce...) (7).

L'importance de ces circuits apparaît dans le fait que les statistiques officielles reconnaissent (ou révèlent implicitement) qu'elles ne saisissent qu'une partie (parfois minoritaire) des transactions marchandes ou monétaires. Elle se manifeste aussi par leur fonctionnalité qui explique que les autorités se gardent d'intervenir de manière radicale, de crainte d'interrompre des circuits permettant de satisfaire des besoins élémentaires (maïs, savon...) ou superflus (alcools, matériel audiovisuel électronique...). L'efficacité de ces transactions est telle que toutes les catégories sociales y participent, du militaire (organisant un pont aérien entre son pays et un autre) au chef religieux (chef aussi d'une entreprise commerciale Sud-Nord prospère), de l'entrepreneur (maillon d'un système multinational familial efficient d'un bout à l'autre du monde) au travailleur migrant (cherchant à Paris ou dans les émirats du Golfe les revenus nécessaires à la subsistance de sa famille). Si cette « diplomatie » populaire faite de bricolages élaborés permet au minimum la

(7) Comme pour le clientélisme, et toujours pour souligner la continuité entre les problématiques de l'interne et de l'externe, nous avons emprunté à J.-F. Bayart le concept de mode populaire d'action politique.

Voir F. Constantin, « Sur les modes populaires d'action diplomatique : affaires de famille et affaires d'État en Afrique orientale », *Revue française de science politique*, 36, 5, 1986, pp. 672-694.

satisfaction de besoins immédiats cruciaux (ou au maximum l'assurance d'une indécente prospérité), le prix à payer pour s'assurer la connivence des autorités publiques ne remplace pas les recettes nécessaires à la gestion des équipements collectifs (routes, ports, écoles...). Palliatif efficient, « l'informel » si mal nommé s'articule sur l'officiel dont il peut parasiter les capacités déjà faibles (8). Le bricoleur s'accommode de la route défoncée ; la collectivité s'y désarticule et, généralement, il n'y a pas de dépanneur dans la place ; la dépendance est entretenue.

Dans un contexte où l'attractivité de l'Afrique s'effondre, il ne reste plus qu'à exhiber, avec l'aide involontaire d'ONG souvent exemplaires par leur esprit et leur action, l'image de la désarticulation d'un corps humain. Comme si Marx et Keynes étant morts, il ne restait plus que l'Abbé Pierre ; mais si la charité peut être un palliatif, l'histoire a montré qu'elle a pu être aussi une triste entreprise de non-développement. A moins de se souvenir que le misérabilisme qui a longtemps affecté l'image de l'Inde dans les média mondiaux n'a pas empêché celle-ci de réussir quelques percées spectaculaires pour le meilleur (révolution verte) et pour le pire (arme nucléaire).

L'afro-optimisme dans un monde ordinal

Quiconque est vulnérable peut s'inquiéter lorsque les mythes constitutifs de l'image du monde acceptable révèlent leur véritable nature : l'Afrique force montante, l'Afrique non-alignée, les solidarités horizontales Sud-Sud, la coopération pour le développement, les « décennies » pour le développement... autant de discours, d'efforts destinés à valoriser l'Afrique dans un monde polarisé dans ses modèles idéologiques (Est/Ouest) et ses niveaux de développement (Nord/Sud). La cardinalité de l'espace international avait déjà obligé l'Afrique à réfléchir à son statut, mais elle laissait au moins la porte ouverte à tous ses désirs (9). La décomposition de l'axe oriental bouleverse les termes du problème qui deviennent plus clairs, plus durs aussi : toute alternative semblant écartée, l'espace cardinal, sinon libidinal, serait entré dans le domaine rigoureux de l'ordinalité.

Ces modifications ne signifient pas pour autant l'élimination de l'Afrique du monde des échanges internationaux, pas plus que les transferts observables sur le terrain des investissements ne signifient l'exode. A la limite, c'est peut-être une opportunité nouvelle

(8) Sur l'informel, voir le dossier récent « Secteur informel et développement », *Tiers Monde*, XXXI (122), avril-juin 1990.

(9) Voir plus précisément Z. Laïdi, « Contraintes et ressources de l'espace cardinal », *Revue française...*, *op. cit.*

qui s'ouvre pour l'Afrique. Il y a des raisons de penser qu'elle peut offrir une autre image que celle de la désespérance.

De la cardinalité à l'ordinalité

La disqualification générale du modèle marxiste-léniniste réduit singulièrement l'éventail des systèmes de normes légitimes à l'échelle d'un monde éclaté en structures étatiques. Ceux qui ont cherché dans ce modèle un idéal accessible ou un mode de traitement de leurs problèmes internes (les « afro-marxistes ») se retrouvent orphelins, à moins qu'ils n'aient panaché l'idéal affiché d'autres apports reçus de leur histoire (rapports franco-béninois, franco-congolais). En toute hypothèse, des manœuvres délicates sont à effectuer pour qui veut conserver un semblant de pouvoir après tant d'années de fidélité ostensible à un discours que les dirigeants de l'URSS mettent publiquement en pièces. Il n'y a cependant pas que pour les usagers du marxisme que sous l'idéal se cachaient des illusions. Les éventuels sarcasmes des champions africains de l'anticommunisme sont inaudibles car ils sont eux-mêmes confrontés à des remises en question sérieuses (Côte-d'Ivoire, Gabon, Kenya...). Certains champions de la voie capitaliste se trouvent curieusement confrontés aux difficultés de dénationalisations de tous les dangers, assorties de rappels à l'ordre de moins en moins discrets quant à leurs pratiques politiques, eux qui avaient si bien copié le modèle léniniste du parti unique centralisé et des élections réduites à un rituel communiel. Certaines mises à nu sont pénibles, surtout lorsqu'en plus, tout semble changer dans le même temps au pays de l'apartheid.

Au seuil des années quatre-vingt-dix, un seul système de normes paraît donc internationalement légitime, par rapport auquel tout acteur, notamment tout responsable politique, doit se situer s'il veut conserver quelque chance de participer efficacement aux échanges mondiaux. A quelques exceptions près, on (re)découvre alors à Abidjan, Kinshasa ou Musoma (chez Nyerere) les vertus du pluralisme politique, de l'initiative privée et de la gestion économique des entreprises. Il n'y a plus guère d'instruments de chantage ou de marchandage quand, hors la rigueur managériale et l'esprit d'ouverture, les messages alternatifs n'ont qu'une séduction limitée : la Chine a trop fait parler d'elle en 1989, sans oublier le souvenir direct du traitement subi par les stagiaires africains ; le monde arabo-musulman est divisé, comme d'habitude : porteur de discours multiples s'articulant sur des alliances contradictoires entre choix politiques internes, choix diplomatiques et choix économiques, avec à la sortie des performances peu honorables pour ceux qui sont restés hors de la nouvelle orthodoxie libérale (10).

Il y a certes des continuités qui sont à l'œuvre sur le terrain culturel avec bien sûr la « francophonie », mais aussi une réelle soli-

darité des pays « lusophones » (du Brésil au Mozambique) et la permanence du processus de socialisation anglo-saxonne des cadres de l'Afrique « anglophone ». Plus actuelle encore est la diffusion visible d'une culture managériale codifiée par la Banque mondiale auprès de nombreux cadres et experts africains impliqués dans la définition des politiques nouvelles. Ces continuités discrètes, mais efficaces, arriment toujours l'Afrique au système international. Si une offensive effective de l'islamisme en Afrique noire (autre manifestation de l'articulation de l'Afrique à la société internationale) devait se manifester ou être redoutée par des gouvernements occidentaux, ceux-ci ne manqueraient pas de réactiver ces réseaux privés et publics qu'ils entretiennent d'ailleurs avec soin. L'important pour un Occident cultivant depuis un siècle non pas tant la connaissance de l'islam que la hantise obsessionnelle des « mahométans » (version 19^e des « intégristes »), serait non pas de mater une classe dirigeante africaine fort peu séduite par les messages venant de Téhéran ou de Tripoli, mais localement discréditée, mais de faire en sorte que de l'ordinalité nouvelle naisse, après les rigueurs et les privations, un mieux-être effectivement partagé, notamment parmi les nouvelles générations actuellement sans espoir et pour qui le vert devrait représenter une révolution réussie et non le recueil des pensées d'un colonel imaginatif.

La véritable question est donc de savoir quels seront les effets de la présence occidentale qui s'est fermement confortée au cours de la dernière décennie à travers des politiques d'ajustement structurel « négociées » avec le FMI. Une certaine forme d'ordre économique doit à peu près régner à travers l'Afrique, que l'effondrement du modèle oriental ne permet plus guère, pense-t-on, de contester fondamentalement (11). Comme, dans le même temps, les Occidentaux sont plutôt revenus des mythes de développement par la dictature, les directives des experts du FMI peuvent être accompagnées de recommandations de plus en plus pressantes pour une démocratisation du système politique et un respect plus rigoureux des droits de l'Homme. Le principe de « non-ingérence » n'ayant jamais été qu'un leurre commode, on ne regrettera pas qu'il soit de plus en plus ouvertement transgressé lorsque c'est pour une telle cause.

La rétraction de l'offre sur le marché idéologique mondial ne

(10) Nous pensons par exemple au rigorisme religieux saoudien (la sharia n'est pas qu'un projet d'irresponsables soudanais, iraniens, etc.) coexistant avec une privatisation féodale d'une économie de pointe, tandis qu'aux performances consuméristes des Emirats du Golfe fortement attractifs s'opposent les difficultés accumulées par toutes les for-

mes d'économie d'État au Proche-Orient ou au Maghreb.

(11) Pratiquement tous les États au sud du Sahara ont négocié avec le FMI des « accords » d'ajustement structurel. Quelles que soient les particularités de chacun, ils reposent tous sur les mêmes principes de base du « libre jeu » du marché.

signifie cependant pas la standardisation. Outre les variantes dont le Nord est porteur, le modèle libéral pluraliste pourra revêtir des visages propres aux conditions historiques africaines, et susciter des alignements internationaux différenciés. Mais ils risquent de devoir s'articuler par rapport à un ordre global dynamique, dans une situation de dépendance actualisée (personne n'échappant à la dépendance) dont les effets pourraient ne pas être plus néfastes, pour le paysan ou le salarié africain, que les discours romantiques chantant, avec Sékou Touré en 1958, une mythique libération dans une pauvreté qui allait s'abattre sur tous. La crise des rêves des élites au pouvoir signifie moins une évacuation de l'Afrique que la nécessité d'une réévaluation de sa position internationale.

Du (ré)ajustement aux restructurations

Ce nouvel ordre international qui s'abreuve au courant libéral sans pour autant négliger d'autres sources moins conformes à l'idéologie du laisser-faire (et donc moins avouables) a investi le FMI et la Banque mondiale d'une mission de tutelle des nations dans l'erreur. Ces grands prêtres du rite libéral ont été dotés de pouvoirs exorbitants, allant du refus de l'absolution pour non-respect de la conditionnalité, autrement dit pour péché de désobéissance, à la proclamation de la résurrection des « pays officiellement miraculés » (S. Bessis) (12). Ces officiants n'accèdent cependant pas à l'infailibilité, l'étonnant optimisme du rapport sur l'Afrique présenté par la Banque mondiale en mars 1989, fortement contesté, ayant été révisé à la baisse dans le rapport de prospective de la même Banque publié fin 1989 (13).

Devenus les plus grands patrons de la finance internationale dans ses rapports avec les « pays en développement » endettés, le FMI et la Banque mondiale ont réussi à normaliser les politiques économiques de ces États qui s'inscrivent toutes dans le cadre de PAS (Plans d'ajustement structurel). Continent le plus endetté par habitant, l'Afrique est d'autant plus vulnérable à ces velléités hégémoniques que sa capacité de production, et donc son pouvoir de négociation, sont faibles. Mais l'exercice de cette tutelle est exposé à l'épreuve du temps qui a révélé les graves faiblesses des PAS.

Face à la perspective, voire à l'aggravation de la crise durant les années quatre-vingt, la vision libérale a perdu une partie de son aura. Procédant à la résurrection de Keynes, la Banque mondiale a lancé des programmes de lutte contre la pauvreté qui, sous le

(12) Voir H. Rouillé d'Orfeuil, *Le Tiers monde*, Paris, La Découverte, 1987, p. 18.

(13) Banque mondiale et PNUD, *L'ajustement et la croissance en Afrique pendant les*

années quatre-vingt, mars 1989, 44 p. et Banque mondiale, *L'Afrique subsaharienne de la crise à une croissance durable*, nov. 1989, 346 p.

couvert d'une « humanisation » des PAS, cherchent à éviter une désintégration des marchés de nature à rendre inopérante toute restructuration de l'offre. Est-ce l'amorce d'une Realpolitik ? C'est une perspective possible, d'autant que les NPI (Nouveaux pays industrialisés), parce que de plus en plus dangereux, seront dénoncés comme non libéraux, que les pays industrialisés continueront à pratiquer dans bien des domaines un libéralisme de façade et que la libéralisation des économies d'Europe de l'Est prendra du temps et révélera la nécessité de compromis.

Certains doutent que l'Afrique puisse tirer son épingle du jeu alors qu'elle s'enfonce de PAS en PAS dans l'austérité et semble déjà déconnectée. La contraction des investissements privés semble justifier cette vision pessimiste. En réalité, après une phase de retrait tangible, estimé à 15 % pour les entreprises françaises, on observe un certain attentisme, une stratégie « oui-mais ». Pour les grands groupes tout au moins, le mouvement est plus un redéploiement sur d'autres marchés orientaux qu'un exode massif. Les situations par pays et par produits sont très contrastées, mais plus de la moitié des entreprises françaises installées sur le continent africain envisagent de continuer à investir en Afrique dans les trois années à venir (14). Ce relatif optimisme peut s'expliquer notamment par une incontestable montée de l'impératif de rentabilité et de compétitivité. Des redressements spectaculaires ont déjà été effectués comme, par exemple, dans la filière coton ou la réhabilitation spectaculaire de certains complexes de la SODESUCRE ivoirienne.

La consolidation et l'amplification de ces évolutions supposent l'émergence d'entrepreneurs nationaux, véritables professionnels et non simples affairistes, en nombre suffisant pour devenir des interlocuteurs valables tant pour les pouvoirs locaux que pour les partenaires étrangers publics et privés. La recherche généralisée de nouvelles formes de partenariat, plus souples et mieux adaptées aux spécificités des entreprises et marchés africains (contrats de gestion, partenariat technique...) mettant en jeu des PME, atteste de l'imagination et de la vitalité de la société africaine dans le développement de nouveaux modes d'action économique internationale. La normalisation a ses vertus : en générant un dénominateur de plus en plus commun entre le Nord et le Sud, elle peut contribuer à l'instauration d'une interdépendance moins inégalitaire.

(14) Voir le rapport Prouteau, *La coopération avec l'Afrique, perspectives pour les entreprises françaises*, Paris, CNPF, 1988.

Besoins d'Afrique

L'Afrique est plurielle, et le Nigeria n'est pas le Rwanda, sans que l'on puisse d'ailleurs dire qui, du point de vue des gouvernants ou du point de vue du paysan, aura à moyen terme la meilleure part et saura tirer au mieux parti des échanges internationaux.

Un peu partout, divers acteurs ont investi, qui ne sont pas prêts d'abandonner le terrain, et des candidats à la reprise apparaissent. Si des affaires peuvent changer de main et passer sous l'emprise d'un manager américain (Togo) ou de financiers japonais (Kenya), cela signifie que l'Afrique n'est pas effacée des manœuvres politiques ou entrepreneuriales mondiales. L'Europe communautaire est un acteur international, disposant, par rapport à l'Afrique, d'un capital considérable qu'elle ne saurait abandonner alors qu'elle ne cesse d'affronter la puissance américaine ou extrême-orientale. Son aptitude à associer l'ensemble de l'Afrique dans toutes ses diversités au sein d'un même ensemble sophistiqué, sa capacité à allier transferts classiques (de capitaux, de technologie, de réserves alimentaires...), mécanismes novateurs d'équilibrage indirect des ressources d'exportation, préoccupations socio-culturelles, avaient contribué à asseoir sa réputation internationale ; la vitalité du système de Lomé contribuant au prestige et à la prospérité de l'Europe, celle-ci n'aurait aucun intérêt à désespérer Bamako qui n'était pas complètement perdant dans l'affaire. Sa mobilisation au profit de l'Europe de l'Est peut être lue non comme un détournement, mais comme une contribution à une nouvelle dynamique d'un espace économique transeuropéen dont pourraient tirer parti les économies africaines (réouverture de marchés solvables, partenariat plus efficient, fin des gaspillages et des illusions activés par la seule rivalité Est-Ouest...).

Au-delà des considérations économiques, une autre lecture de l'évolution récente des rapports transeuropéens s'impose. Les démocraties occidentales, après avoir pratiqué quatre décennies de relations normalisées avec les gouvernements des démocraties populaires, se sont immédiatement considérées comme investies d'un devoir d'intervention pour mettre au service des contestataires leur savoir-faire en matière de pluralisme politique. Ce n'étaient pas seulement l'incompétence, la corruption, les dysfonctionnements d'économies bureaucratiques et détournées qui étaient condamnés à l'Est, c'étaient l'autoritarisme, l'arbitraire, la répression.

On ne comprendrait donc pas que dans la mesure où des analyses comparables faites pour l'Afrique trouvent la confirmation de leur pertinence dans l'expression de demandes de changement radical de la part des sociétés africaines elles-mêmes, les fringants promoteurs de la démocratie libérale et des droits de l'Homme pour l'Europe de l'Est restent indifférents ou attentistes. L'aide publi-

que, les transferts doivent être analysés, négociés, évalués avec les acteurs directs du développement, comme ont tenté de le faire les ONG ; les accords doivent être conclus avec des partenaires responsables. Certes, la base économique des pouvoirs politiques en sera profondément perturbée. Mais si l'afropessimisme revient à s'inquiéter de l'avenir d'un système qui a permis, entre autres performances, « le pouvoir d'être riche » (*Polaf*, n° 6), « le pouvoir de tuer » (*Polaf*, n° 7), « les gaspillages technologiques » (*Polaf*, n° 18) ou les dévoilements de « l'argent de Dieu » (*Polaf*, n° 35), alors le problème est mal posé. On ne peut que se réjouir de ce que les privilégiés de l'ancien système aient beaucoup à perdre dans les bouleversements en cours ou annoncés, et rappeler à ceux qui se font les champions d'un ordre international rénové qu'ils doivent prêter enfin attention à ceux qui, n'ayant plus rien à perdre et tout à gagner, expriment tout haut l'exaspération des oubliés du clientélisme (15).

François Constantin
Bernard Contamin
CREPAO

(15) Les impératifs de la publication nous ont imposé de boucler cette contribution à la veille de la tenue de la conférence franco-africaine de La Baule...